

Séance du conseil communal du 14 décembre 2018

Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre, MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins,
MM., Agnes Marcel, Braconnier Jean, Nockels Charles, Cannivy Joseph, Rodenbour Marc,
Schreurs Guy, conseillers

Mme Heynen Sandy, secrétaire ff

Absent excusé: néant

- Budget rectifié 2018 et budget 2019 de la commune

Le conseil communal approuve le budget rectifié 2018 et le budget 2019 tel que proposé par le collège échevinal.

Budget rectifié 2018

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	7.673.119,76 €	95.001,36 €
Total des dépenses	5.594.326,95 €	3.923.692,13 €
Boni propre à l'exercice	2.078.792,91 €	
Mali propre à l'exercice		3.828.690,77 €
Boni du compte 2017	2.367.147,55 €	
Mali du compte 2017		
Boni général	4.445.940,46 €	
Mali général		3.828.690,77 €
Transfert ordinaire à extraordinaire	- 3.828.690,77 €	+ 3.828.690,77 €
Boni présumé fin 2018	617.249,69 €	
Mali présumé fin 2018		

Budget 2019

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	8.971.390,43 €	2.308.130,24 €
Total des dépenses	6.363.390,03 €	4.562.566,53 €
Boni propre à l'exercice	2.608.000,40 €	
Mali propre à l'exercice		2.254.436,29 €
Boni présumé fin 2018	617.249,69 €	
Mali présumé fin 2018		
Boni général	3.225.250,09 €	
Mali général		2.254.436,29 €
Transfert ordinaire à extraordinaire	- 2.254.436,29 €	+ 2.254.436,29 €
Boni présumé fin 2018	970.813,80 €	
Mali présumé fin 2018		

- Approbation du budget rectifié 2018 et budget 2019 de l'office social OsNos

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la proposition du budget rectifié 2018 et du budget 2019 présentée en équilibre de l'office social OsNos.

- **Approbation d'une convention avec l'asbl Forum pour l'emploi**

Le conseil communal approuve unanimement la convention avec l'asbl «Forum pour l'emploi» établissant les conditions pour la coopération pour l'exécution de travaux d'entretien d'espaces verts et d'autres espaces aménagés sur le territoire de la commune de Bourscheid.

- **Approbation d'un contrat d'ingénieur pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable à Lipperscheid**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le contrat d'ingénieur pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable à Lipperscheid.

- **Approbation d'un contrat d'ingénieur pour la construction d'un local avec vestiaires pour le club de football C.S. Bourscheid**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le contrat d'ingénieur pour la construction d'un local avec vestiaires pour le club de football C.S. Bourscheid à Michelau.

- **Approbation de la convention « Bummelbus »**

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention « Bummelbus » avec le Forum pour l'Emploi asbl.

- **Approbation de la convention « Betreit Wunnen Doheem & Senior Plus »**

Le conseil communal approuve la convention « Betreit Wunnen Doheem & Senior Plus » avec la Fondation « Stëftung Hëllef Doheem ».

- **Approbation d'un contrat de prestations de services pour la mise en place, la coordination et la gestion de la Médiation de voisinage**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le contrat de prestations de services pour la mise en place, la coordination et la gestion de la Médiation de voisinage.

- **Voirie rurale 2019**

Le conseil communal approuve unanimement le devis (projet ASTA no. 101601) concernant la mise en état de la voirie rurale au lieu-dit « Gringlee » à Lipperscheid, au montant total de 198.250,00 €; de soumettre la présente à l'approbation du Ministre de l'Agriculture et de solliciter l'aide en capital prévue par la loi du 27 juin 2016.

- **Nouvelle fixation des loyers pour logements communaux 2019**

Le conseil communal décide unanimement de fixer les loyers des différents logements communaux à partir du 1er janvier 2019, comme suit:

Logement:	Locataire:	Loyer mensuel:
Presbytère Bourscheid	occupé	selon convention OsNos
Log. Ecole Bourscheid	libre	pas à mettre en location
Log. Ecole Kehmen	libre	pas à mettre en location
Log. Ecole Lipperscheid	Travanca-Banchieri	625,00.- €

Les loyers sont fixés pour une durée d'une année, soit jusqu'au 1er janvier 2020 et seront révisés à cette date.

- Subsides ordinaires des associations locales 2019

Le conseil communal fixe les subsides aux associations locales pour l'année 2019 suivant la liste ci-jointe:

Nom de l'association	Montant
Service d'Incendie de la commune de Bourscheid	7.000,00
Chorale Ste Cécile Bourscheid*	1.200,00
Chorale enfantine "La Chanterelle" Bourscheid*	1.200,00
Chorale Ste Cécile Michelau-Lipperscheid*	1.200,00
Chorale Caecilia, Schlindermanderscheid*	1.200,00
Chorale Ste Apolline, Welscheid*	1.200,00
(*+300.-€ en cas de chef d'orchestre)	
Club des Jeunes Bourscheid	500,00
Club des Jeunes Michelau	500,00
Jongen a Medercher Lëppschent	500,00
Schlënnerfléi	500,00
(Fraen a Medercher Mëchela-Lëppschent)	500,00
D'Lëpschter a.s.b.l.	500,00
Amicale 09 Mëchela	500,00
Polska.lu	500,00
Vitalschnuffen	500,00
Buurschter Pompel asbl	500,00
Kehmen-Scheedel asbl	500,00
Amicale « Pompjeeë Schlënnermanescht »	500,00
Amis du Château de Bourscheid	2.500,00
Syndicat d'Initiative Bourscheid	2.500,00
C.S. Bourscheid Football-Club	2.250,00
Dëschtennis Welscheid (DTW)	1.500,00
Keleclub Buurschent (3 équipes) *	675,00
Keleclub Kehmen (2 équipes) *	450,00
Kelesportclub Buurschent (1 équipe)*	225,00
(* 225 € par équipe fédérée)	
Fräizäit-Sport-Club Buurschent	400,00
Cumulux Paragliding	400,00
Sportsdeddissen a.s.b.l.	400,00
Antenne collective Michelau	430,00

Antenne collective Schlindermand-Goebelsmuhle	430,00
Les Téléspectateurs Lipperscheid	430,00
Club Senior Gemeng Buurschent	625,00
APEEF - Association des Parents d'Elèves	500,00

Les subsides aux sociétés locales ne seront liquidés par le collège échevinal qu'après présentation de leurs rapports d'activité et de caisse de l'année écoulée.

- **Décision d'adhésion au projet de la réorganisation de la collecte publique du SIDEC**

Le conseil communal décide unanimement d'adhérer au projet de réorganisation de la collecte publique et ceci conformément aux modalités ayant été arrêtées par le Comité du SIDEC en son assemblée du 09 juillet 2018 et de porter la présente décision à la connaissance du Bureau du SIDEC pour le 28.02.2019 au plus tard.

- **Demande de Subside – FLEK Lëtzebuerg**

Le conseil communal décide unanimement d'accorder un subside extraordinaire de 250 € à l'asbl FLEK Lëtzebuerg.

- **Décompte aménagement aires de jeux**

Le conseil communal approuve unanimement le décompte du projet d'aménagement des aires de jeux.